

PROPOSITIONS DES ACTEURS POUR LA PRÉPARATION DU DÉBAT PUBLIC SUR LA POLITIQUE DES TRANSPORTS DANS LA VALLÉE DU RHÔNE ET L'ARC LANGUEDOCIEN

Afin de préparer le débat public sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien, en concertation et au plus près des demandes des acteurs concernés, la Commission particulière du débat public (CDPP), en charge de son organisation, **sollicite vos propositions**. Nous nous sommes fixé comme objectifs d'une part de diffuser le plus largement possible une information complète, claire et adaptée à tous les publics, et d'autre part de permettre au plus grand nombre de citoyens de s'exprimer. C'est précisément sur les moyens d'atteindre ces deux objectifs que nous attendons vos suggestions.

- Organisme :

Collectif de Defense du Territoire Languedocien (CODETEL)

- Nom et prénom du représentant : **BOUARD Myriam**

- Fonction : **Présidente**

- Coordonnées :

291 rue Pierre Brossolette - 34130 MAUGUIO

Tél : 06.83.19.62.95

Mail : code-tel@wanadoo.fr

-
- *Vos attentes et vos objectifs dans ce débat :*

Nous attendons un débat sur la problématique globale des transports dans notre région.

Nous entendons participer à un débat réel et pas seulement à des réunions d'information.

Nous voulons avoir la possibilité de nous exprimer, d'être écoutés et entendus. Nous voulons que notre avis soit pris en compte.

Au cours du débat, d'une manière ou d'une autre, il faudra vider l'abcès que constituent les projets décidés sans aucun débat public (contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier ; dédoublement de l'autoroute A9). Nous sommes tout à fait conscients que ce point ne fait pas partie du débat, mais le polluera.

- *Quelles problématiques et thématiques doivent selon vous être abordées au cours de ce débat ?*

Nous avons lu avec attention le rapport BLANCHET. Toutefois notre association voudrait approfondir les aspects suivants :

1. Quels sont précisément les avantages économiques pour les territoires traversés.
2. Prise en compte de tous les modes de transport, notamment fluviaux et maritimes
3. Problématique des interconnexions de circulations : interconnexion transits Nord/Sud et Est/Ouest (interconnexions A75 / A9 / N113 / N112 / ...) se cumulant avec des transports urbains et péri-urbains, notamment sur le grand Montpellier.
4. Comment briser la rétroaction :
Création de disponibilités de transport > augmentation de l'urbanisation et des installations d'entreprises > saturation > Création d'une nouvelle infrastructure.
5. Problématique du cumul des nuisances par les infrastructures qui empruntent un même axe de communication :

- Impact cumulé sur les conditions de vie et la santé: bruit, qualité de l'air, émissions de gaz à effet de serre.
 - Impact cumulé sur le cadre de vie et la vie sociale : dégradation des paysages ; carrières ; déstructuration des territoires traversés ; destruction de terres agricoles et de ressources en eau
 - Effet d'obstacles successifs à l'écoulement naturel de l'eau, en cas d'inondation ; effet de l'imperméabilisation de vastes surfaces ; lessivage des bassins de décantation en cas d'inondation.
 - Impacts cumulés sur la circulation des eaux souterraines.
 - Accumulation de risques de pollution chronique et accidentelle.
- *Que doit contenir le dossier d'information soumis au débat pour qu'il soit complet et compréhensible pour tous ?*
 - Il doit inclure toutes les thématiques abordées lors du débat.
 - Il doit être synthétique, pour mieux mettre en lumière les idées fortes.
 - Il doit informer sur les réunions : date, lieu, objet de la réunion, présentation en quelques phrases, intervenants.
 - Importance des cartes et schémas de qualité, lisibles et à jour.
- *Quels outils d'information du public préconisez-vous ainsi que leurs modes de diffusion ?*
 - Télévision ; radio ; presse écrite ; ...
 - Affichage sur les panneaux publics
 - Réunions d'information.
 - Site Internet
 - Par le canal des associations
- *Comment pouvez-vous nous aider à la diffusion de ces outils ? Notamment, pouvez-vous envisager de nous consacrer un espace d'expression dans le support de votre institution ou de distribuer directement un document de la CPDP ?*
 - Nous pouvons mettre à la disposition de la CPDP un espace dans le bulletin du CODETEL.
 - Le CODETEL propose aussi de diffuser des informations générales telles que dates de réunions, calendrier du débat, information sur les documents disponibles, ...
- *Selon vous, quels sont les moyens d'expression et de participation du public à mettre en place ?*
 - France Bleu Hérault permet au public de s'exprimer sur les sujets d'actualité. Demander à disposer de quelques créneaux.
 - Forum ou blog Internet.
 - Questionnaire précis diffusé très largement, par Internet, mais aussi, par exemple, sous forme d'encart publicitaire dans la presse locale.
 - Les associations du CODETEL pourraient organiser des réunions publiques dans les villes ou villages où elle travaille, pourvu que la CPDP propose un intervenant et éventuellement un soutien logistique . Ceci permettrait de relayer l'information dans des assemblées à taille plus humaine.
- *Où doivent se dérouler les réunions publiques compte tenu de l'étendue géographique du champ du débat ?*

- En ce qui concerne le Languedoc-Roussillon, dans toutes les villes importantes : Perpignan, Narbonne, Béziers, Sète, Montpellier, Nîmes. Les gens n'acceptent que difficilement de se déplacer dans la ville voisine.
- *A quel(s) horaire(s) et quel(s) jour(s) de la semaine ?*
- Jeudi, par exemple 19 heures – 21 heures.
- *Quels seront à priori vos besoins en information, études, outils de communication de proximité... ?*
- 1. Données de transport ; différentes origines et destination du transport.
En particulier :
 - Connaissance des trafics au départ et à destination de la péninsule ibérique : fret, déplacement de personnes, vacances, transit vers le Maghreb.
 - Durant le processus de fabrication, un même produit peut être transporté à plusieurs reprises d'une usine à une autre, très éloignée. Quel pourcentage du trafic représente ce type de transports.
- 2. Alternatives de transport, ailleurs que dans la plaine languedocienne ?
- 3. Impact sur la santé du cumul des infrastructures dans la plaine languedocienne et notamment autour de Montpellier et Nîmes.
- 4. Etude de faisabilité : mise au gabarit du canal du Rhône à Sète, entre Sète et Aigues-Mortes.
Impacts sur le port de Sète.
- *Quelles autres suggestions pouvez-vous nous faire pour l'organisation générale de ce débat, afin qu'il suscite le maximum de participation ?*
- Un point mensuel sur l'avancement du débat, largement diffusé.

CPDP sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien

26 boulevard Saint-Roch - 84000 Avignon

Tel 04 32 44 89 50 Fax 04 90 25 89 63

Email contact@debatpublic-transports-vral.org

Site : www.debatpublic-transports-vral.org